

MANITOU BF

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 39.668.399 Euros
Siège social : 430, rue de l'Aubinière – BP 10249 - 44158 Ancenis Cedex
857 802 508 R.C.S. NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 JUIN 2024

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de la délégation ou de l'autorisation	Date d'échéance	Montant autorisé	Utilisation	Montant résiduel au 31 décembre 2023
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec maintien du DPS	25/05/2023 (résolution 23)	24/07/2025	8 millions d'euros ¹	Néant	8 millions d'euros
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec suppression du DPS par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	25/05/2023 (résolution 24)	24/07/2025	8 millions d'euros ¹	Néant	8 millions d'euros
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec suppression de DPS par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)	25/05/2023 (résolution 25)	24/07/2025	8 millions d'euros ¹ avec une limitation à 20 % du capital par an	Néant	8 millions d'euros Et 20 % du capital par an
Autorisation en cas d'émission avec suppression du DPS de fixer le prix d'émission	25/05/2023 (résolution 26)		Limitation à 10 % du capital par an	Néant	Limitation à 10 % du capital par an
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec suppression du DPS au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	25/05/2023 (résolution 27)	24/11/2024	8 millions d'euros ¹	Néant	8 millions d'euros
Autorisation d'augmenter le montant des émissions	25/05/2023 (résolution 28)		Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15 % du montant de l'émission initiale		Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15 % du montant de l'émission initiale

Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	25/05/2023 (résolution 29)	24/07/2025	8 millions d'euros	Néant	8 millions d'euros
Délégation par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature	25/05/2023 (résolution 30)	24/07/2025	10 % du capital au jour de l'Assemblée générale ¹	Néant	10 % du capital au jour de l'Assemblée générale ¹
Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou de certains mandataires sociaux	25/05/2023 (résolution 31)	24/07/2026	2 % du capital au jour du Conseil d'administration	Néant	2 % du capital au jour du Conseil d'administration

¹ Plafond commun.